

B

FORMATIONS

Mardi 21 février 2023

L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfaits ».

INFOS PRATIQUES

Animateurs :
Karine MORALES
Clément LAZIES
Juristes Droit Social
Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Hôtel Mercure Aéroport
1 Avenue Charles Lindbergh
33700 MERIGNAC

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

LES DATES

Mardi 21 février 2023 :
- Actualité sociale RH, de 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00 autour d'un petit-déjeuner
- Actualité sociale paie, de 13h30 à 17h30
Accueil à partir de 13h15

La prochaine formation se déroulera le mardi 09 mai 2023

LES TARIFS

Convention annuelle
2023 (4 sessions)

2 594 € HT
Pour les frais d'animation

1 024 € HT
Pour les frais de participation à la conception des support

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Actualité en droit social

Le début d'année 2023 est riche en actualité sociale : loi de finances et loi de financement de la sécurité sociale et leurs décrets d'application nous apportent leurs lots de mesures sociales. A cela s'ajoute des mises à jour du BOSS.

Cette 1^{ère} session de formation 2023 permet un tour d'horizon de toutes ces mesures sociales et de leurs impacts concrets pour le fonctionnement des entreprises.

THÈMES

L'actualité légale et réglementaire :

- Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Hygiène et sécurité au travail

L'actualité jurisprudentielle :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

L'actualité des conventions collectives

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, Responsable service RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Expert-Comptable, Collaborateurs paie (*aucun prérequis nécessaire*)

CONTENU

ACTU LEGISLATIVE

Loi de financement de sécurité sociale et loi de finances : les mesures à retenir pour l'année 2023

Les précisions apportées sur les modalités de mise en œuvre du passeport de prévention

Loi luttant contre la fraude au CPF

Loi pouvoir d'achat : les précisions concernant les nouvelles règles relatives à l'intéressement

Les mesures concernant directement la paie

- ✓ Revalorisation des forfaits des avantages en nature au 1^{er} janvier 2023
- ✓ La nouvelle valeur maximale du taux de la réduction Fillon
- ✓ Trois secteurs concernés par la sortie progressive de la DFS pour frais professionnels

Les mises à jour du BOSS

- ✓ Nouvelles précisions sur la modulation du montant de la prime de partage de la valeur
- ✓ L'indemnité de frais de repas au restaurant
- ✓ L'avantage en nature issu de la subvention versée à une micro-crèche en tarification Paje
- ✓ La majoration du Smic pour le calcul de la réduction générale suite au rachat de jours de réduction du temps de travail
- ✓ L'imputation de la réduction de cotisations salariales d'assurance vieillesse
- ✓ La déduction forfaitaire de cotisations patronales sur les heures supplémentaires

Projet de loi relatif au régime d'assurance chômage

- ✓ vers un renforcement de la réduction de la durée d'indemnisation ?

ACTU JURISPRUDENTIELLE

Conclusion du contrat de travail

- ✓ Insuffisance des dispositions conventionnelles en matière de forfait jours dans la branche des commerces de détail non alimentaires

Exécution du contrat de travail

- ✓ Deux situations à distinguer pour les trajets domicile-client des salariés itinérants
- ✓ Comment recourir à l'indemnisation forfaitaire de l'indemnité de grand déplacement ?
- ✓ Le juge civil est-il lié par la chose jugée au pénal en matière de faute inexcusable ?
- ✓ Quelle procédure mettre en place pour respecter l'obligation de sécurité en présence d'une possible situation de harcèlement ?
- ✓ Nouveaux arrêts sur la discrimination et les stéréotype de genre

Rupture du contrat de travail

- ✓ Discrimination fondée sur l'apparence physique en lien avec le sexe – le steward a la coiffeuse « scandaleuse »
- ✓ L'absence d'étude de poste remet elle en cause la validité d'un avis d'inaptitude ?
- ✓ Par avance, le salarié peut-il renoncer à son préavis en matière de licenciement ? L'employeur est-il limité dans ses recherches de reclassement à la volonté exprimée par le salarié ?

Contentieux

- ✓ Le comité européen des droits sociaux persiste et signe en matière de non-conformité du barème Macron
- ✓ Le mode d'emploi de la Cour de cassation en matière de décompte des heures supplémentaires et charge de la preuve

OBJECTIFS

- Analyser les nouvelles précisions législatives et jurisprudentielles ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets et des jeux de rôles
- Mise en situation
- Diagnostic préalable et test d'évaluation final

Bayonne

Bordeaux

Grenoble

Montpellier

Paris

Toulouse

www.blohorn-avocats.fr